



## FONDS D'APPUI AUX PROJETS 2020

### Date limite de dépôt des candidatures: 1er mai 2020

Le Fonds de soutien aux projets vise à renforcer la capacité des sites membres de la coalition à servir de sites de conscience. Il cherche à créer un espace d'innovation et d'expérimentation sur la manière dont les lieux de mémoire peuvent inspirer le dialogue et l'action sur des questions contemporaines. Le Fonds soutient les initiatives qui répondent aux objectifs principaux des sites de conscience, à savoir

- d'interpréter l'histoire à travers le site ;
- de faire participer le public à des programmes qui stimulent le dialogue sur des enjeux sociaux urgents ;
- de partager des opportunités de participation du public et d'action positive sur les enjeux soulevés sur le site ; et
- de promouvoir la justice et les cultures universelles des droits de l'homme.

Le Fonds de soutien aux projets offre des subventions de renforcement des capacités pouvant atteindre 10 000 dollars, ainsi que des consultations avec le personnel de la coalition et d'autres membres pour soutenir la conception et la mise en œuvre de nouveaux programmes et d'initiatives innovantes de Sites de conscience qui utilisent les leçons de l'histoire pour déclencher des actions sur des questions contemporaines

### Quels types d'initiatives le Fonds soutient-il ?

Le Fonds de soutien aux projets est conçu pour les projets pilotes ou les incubateurs afin que les membres puissent expérimenter et innover. Le type d'innovation que le Fonds de soutien aux projets encourage comprend

- de nouveaux programmes sur un sujet que le site n'a pas encore abordé
- des programmes qui utilisent de nouvelles méthodologies ou technologies
- des programmes qui attirent de nouveaux publics sur le site
- qui utilisent de nouvelles méthodes d'évaluation ou qui ont recours à l'évaluation pour la première fois.

Le Fonds soutient directement les initiatives suivantes :

**Projets sur site:** programmes publics nouveaux et innovants qui inspirent la réflexion et l'action sur des questions urgentes, qui utilisent de nouvelles technologies ou méthodes, ou qui ciblent de nouvelles populations avec lesquelles le site ne s'est pas encore engagé. Parmi les exemples, on peut citer : les programmes d'éducation aux droits de l'homme, les dialogues publics sur de nouvelles questions, les expositions ou visites de sites innovantes, et les programmes visant à créer ou à utiliser de nouveaux outils pour évaluer l'impact de la programmation des Sites de conscience.

**Échanges entre pairs:** projets axés sur l'apprentissage mutuel entre les membres. Par exemple, un représentant d'un site peut se rendre sur un autre site pour apprendre comment il met en œuvre un projet spécifique ; un représentant d'un site, un administrateur ou un membre du personnel du secrétariat peut donner des conseils sur un projet spécifique ; un site peut demander de l'aide à un autre site concernant une question ou un besoin spécifique.

**Projets ou missions de sensibilisation:** Projets dans lesquels un directeur, un administrateur et/ou un membre du personnel du secrétariat du site de la coalition contribue à légitimer et à renforcer le soutien du public à une question particulière de droits de l'homme ou de justice sociale partager leur expérience internationale avec les communautés locales, les autorités et les médias.

## Qui peut en faire la demande ?

Tous les membres en règle de la Coalition (cotisations entièrement payées) peuvent présenter une demande. Veuillez noter que les candidats doivent soumettre les rapports détaillés et les rapports financiers finaux des projets ou des échanges précédents avant de présenter une nouvelle demande de subvention. Les bénéficiaires précédents du Fonds d'appui aux projets doivent attendre au moins douze mois après la clôture de leur plus récent projet pour présenter une nouvelle demande.

## Quels types et niveaux de soutien sont disponibles ?

### Appui financier:

Un maximum de 10 000 \$ par projet est disponible pour les propositions de projet sur site ou d'échange entre sites dans le cadre de cette initiative.

### Appui méthodologique:

Le Secrétariat travaille en étroite collaboration avec les candidats afin de cerner leurs besoins et de les mettre en contact avec d'autres sites membres, des administrateurs ou du personnel qui peuvent répondre à leurs besoins méthodologiques ou techniques. L'appui peut inclure:

- La fourniture de modèles écrits de conception de programmes et d'outils d'évaluation
- Un soutien par téléphone ou par courrier électronique à l'élaboration de la conception du projet
- Des conseils stratégiques en matière de communication et de plaidoyer

## Types d'activités financées

Toutes les activités doivent reposer sur le dialogue. Pour plus d'informations sur les activités basées sur le dialogue, consultez le centre de ressources en ligne ou l'équipe des programmes internationaux. Les activités soutenues peuvent inclure :

- Les expositions qui placent l'implication de la communauté au centre du projet
- Les programmes publics ou scolaires fondés sur le dialogue
- Les histoires orales et les collections contemporaines
- Les échanges entre sites de conscience
- Les collaborations avec d'autres Sites de Conscience sur l'une des activités énumérées ci-dessus

Cet appel à Fonds d'Appui aux Projets vise à créer un espace d'innovation et d'expérimentation sur la manière dont les sites peuvent mobiliser divers publics et inspirer le dialogue et l'action. La subvention soutient des initiatives qui répondent aux objectifs fondamentaux des Sites de Conscience, qui sont :

- d'interpréter l'histoire à travers le site ;
- de faire participer le public à des programmes qui stimulent le dialogue sur des enjeux sociaux urgents ;
- de partager des opportunités de participation du public et d'action positive sur les enjeux soulevés sur le site ; et
- de promouvoir la justice et les cultures universelles des droits de l'homme.

## Qui examine les demandes de Fonds d'Appui aux Projets ?

Les sites présentent les demandes de Fonds d'Appui aux Projets au Secrétariat. Le Secrétariat examine les demandes pour s'assurer qu'elles sont complètes et, après avoir demandé des renseignements complémentaires au besoin, les demandes finales sont soumises au Comité d'évaluation des demandes de subvention pour examen et décision finale de financement. Le Comité d'évaluation des demandes de subvention est composé de représentants des Sites de Conscience qui répondent à des critères stricts de participation, notamment une vaste expérience dans l'élaboration et la mise en œuvre de programmes exemplaires de Sites de conscience. Afin d'assurer un processus d'examen et de sélection qui soit efficace, juste et équitable et qui tienne compte des divers niveaux de développement (tant institutionnels que programmatiques) des sites candidats, le comité d'évaluation des demandes de subvention devra :

- Privilégier les projets en collaboration avec d'autres Sites de Conscience (si vous recherchez un partenaire, n'hésitez pas à nous contacter, nous serons heureux de vous aider à vous mettre en contact avec un partenaire).
- Privilégier les projets qui aboutissent à des outils reproductibles ou évolutifs qui peuvent faire progresser le travail des Sites de Conscience à travers le monde ;
- Accorder une attention particulière aux sites qui sont menacés en raison de facteurs économiques, politiques ou sociaux qui pourraient avoir un impact négatif sur l'avenir du site.

## Quelles dépenses peuvent être prises en charge ?

- Pour les projets sur Site : Les honoraires et les coûts liés à la conception et à la mise en œuvre du projet proposé, y compris la dotation en ressources humaines.
- Pour les échanges entre pairs : Frais de déplacement et de réunion. Veuillez noter que pour les échanges de mentorat, le Fonds financera également les honoraires et les coûts liés à la conception et à la mise en œuvre du mentorat, y compris la dotation en ressources humaines.

Veuillez noter que tous les candidats devront apporter une contribution financière ou en nature au projet, qui doit être indiquée dans le budget, comme le temps et l'expertise, l'hébergement et/ou la nourriture. **Nous vous rappelons que le soutien de la Coalition doit représenter au moins 60% du budget total.**

## Quelles dépenses ne peuvent être prises en charge ?

- Les demandes de remboursement de frais engagés avant la date de l'octroi de la subvention ne seront pas prises en compte.

## Comment les fonds seront-ils versés pour les projets approuvés ?

- 80 % du financement de la Coalition pour le projet seront versés une fois le projet approuvé.
- 20 % seront versés à la réception du rapport final du projet ou de l'échange entre pairs (voir o dessous).

## Quelles sont les exigences en matière de déclaration ?

- Dans le mois suivant la fin du projet ou de l'échange, les sites rédigent un rapport final sur les activités, les résultats et l'évaluation du projet et le transmettent au Secrétariat selon le format du projet ou du rapport d'échange entre sites. Certains bénéficiaires du Fonds d'appui aux projets peuvent être invités à rédiger une boîte à outils pour aider les membres de la Coalition à mettre en œuvre des projets similaires dans leurs sites. Les rapports et les boîtes à outils doivent inclure un rapport financier détaillé.
- Les résultats du projet seront partagés avec tous les membres de la coalition afin de promouvoir notre apprentissage et notre développement collectifs. Dans le cadre de la procédure de candidature, les sites candidats seront invités à soumettre un plan d'évaluation et d'impact détaillé et spécifique pour évaluer l'impact de la proposition sur leurs communautés.

## Les demandes doivent être clairement justifiées :

- Comment le dialogue est utilisé dans le projet ;
- Comment le projet utilise le vécu du site pour aider les participants à comprendre ces enjeux contemporains et à s'y confronter d'une manière qu'ils ne pourraient pas le faire autrement ;
- Comment le projet offre un mode d'engagement actif parmi des participants nouveaux et diversifiés ;
- Comment le projet soulève des perspectives multiples sur une problématique plutôt que de promouvoir une solution unique à un problème ;
- Comment le projet fournit de l'information aux participants pour développer la participation du public aux enjeux soulevés sur le site ; et
- Comment le projet évalue son impact immédiat, à moyen et à long terme.

Les candidats sont fortement encouragés avant de soumettre une demande à consulter le secrétariat de la Coalition bien avant la date limite de dépôt des candidatures. Les avant-projets de candidature examinés avant d'être soumis par le Secrétariat sont beaucoup plus susceptibles de recevoir un financement. Dans le cadre de ce soutien durant le processus d'élaboration de la proposition, l'équipe de la Coalition discutera de votre vision globale du projet, de sa planification et de son exécution, et pourrait vous mettre en contact avec d'autres sites et experts qui pourraient fournir des ressources. Après cette conversation préliminaire, les membres de la Coalition peuvent soumettre une demande finale en ligne à 1 mai 2020 ou par courriel à [psf@sitesofconscience.org](mailto:psf@sitesofconscience.org) au plus tard à la date limite de candidature.

Le personnel du Secrétariat est disponible pour examiner votre demande entre le 1er mars et le 24 avril 2020.

Les candidats sont vivement encouragés à contacter le coordinateur du FSP à l'adresse [psf@sitesofconscience.org](mailto:psf@sitesofconscience.org) avant de faire une demande et de programmer un appel. La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 1er mai 2020.

## Comment remplir la demande

Vous pouvez envoyer la demande finale sous la forme d'un formulaire Google en anglais, espagnol, français ou arabe. Si vous éprouvez des difficultés à le transmettre par l'entremise du portail des subventions, vous pouvez l'envoyer directement par courriel à [psf@sitesofconscience.org](mailto:psf@sitesofconscience.org) au plus tard à la date limite (à déterminer) de transmission de la demande. Veuillez n'utiliser que l'espace prévu (nombre de caractères).

## Conseils de candidature

Voici quelques caractéristiques d'une bonne demande de subvention :

- Être précis dans vos réponses aux questions
- Être à la fois descriptif, concis et ciblé
- Ne pas oublier que les personnes qui examinent votre demande peuvent ne pas connaître votre organisme ou son travail.
- Fournir des détails pertinents dans la mesure du possible
- Appuyer vos plans avec des données ou des devis directs
- Contrôler vos calculs dans le budget